

**Série de questions-réponses avec Josyane Franc, directrice des relations internationales à l'EPCC Cité du design – Ecole supérieure d'art et design Saint-Etienne, pour en savoir plus sur l'intégration de la ville de Saint-Etienne au sein du réseau des villes créatives UNESCO design.**

Cette reconnaissance permet à Saint-Etienne d'accéder à un nouveau réseau d'expertise ; c'est également un facteur déterminant dans le changement d'image de la ville pour son développement culturel, économique et social.

En savoir plus : [www.citedudesign.com](http://www.citedudesign.com) – <http://portal.unesco.org/culture/fr>

1- Que signifie ce réseau des villes créatives UNESCO ?

Ce n'est ni un label, ni une compétition. Les villes qui souhaitent candidater soumettent leur dossier, évalué selon les critères UNESCO et les avis d'experts internationaux.

Le réseau des villes créatives UNESCO a été lancé en octobre 2004. Il est conçu pour promouvoir le développement culturel, social et économique des villes dans les pays développés et ceux en voie de développement. Il encourage également la mise en valeur des pôles de création et le partage des savoir-faire, expériences et compétences que détiennent particulièrement les collectivités territoriales.

Les villes soumettent leur dossier en fonction de leur préférence pour tel ou tel domaine des industries de la création, auprès desquelles elles s'engagent à consacrer leur énergie et leur talent. Elles présentent bien sûr des intérêts communs avec l'UNESCO, comme la diversité culturelle.

Le réseau a élaboré sept thématiques : littérature, cinéma, musique, arts populaires, design, arts numériques et gastronomie.

Une fois dans le réseau, la ville peut partager ses expériences et créer de nouvelles opportunités pour elle-même ou pour d'autres villes de cette plateforme mondiale.

2- Quels sont les critères de l'UNESCO dans le domaine du design ?

De nombreux critères peuvent être pris en compte, parmi lesquels sept sont importants :

- Tissu d'industries design bien implantées
- Paysage culturel marqué par le design et l'architecture moderne (plan d'aménagement urbain, bâtiments publics, monuments, moyens de transports, signalétique, typographie urbaine, ...)
- Présence d'écoles de design contemporain et de centres de recherche en design

- Groupes de créateurs et designers ayant une activité continue au niveau local et/ou national
- Tradition d'organisation de salons, manifestations et expositions consacrés au design
- Possibilités pour les designers et urbanistes locaux d'exploiter les matériaux locaux et les conditions urbaines / naturelles
- Industries créatives fondées sur le design, telles que l'architecture et le design d'intérieur, le stylisme de mode, le design textile, les accessoires et la joaillerie, la communication visuelle, le design numérique et interactif, le design urbain, le design pour le développement durable

### 3- Pourquoi Saint-Etienne a souhaité rejoindre le réseau des villes créatives UNESCO ?

Les motivations de la ville sont multiples. Surtout, c'est la possibilité d'échanger avec d'autres villes, de constituer un pôle d'expertise pour travailler ensemble aux mutations de notre société qui ont marqué cette décision.

Saint-Etienne partage déjà depuis une dizaine d'années un certain nombre de réflexions, d'analyses, de bonnes pratiques et d'activités avec la ville de Montréal.

Cette désignation représente une reconnaissance internationale majeure pour Saint-Etienne, et déjà elle agit comme un facteur déterminant dans le changement d'image de la ville.

### 4- Quels sont les points marquants du dossier stéphanois ?

Le dossier de candidature a été déposé le 10 janvier 2010 et le résultat a été donné le 22 novembre de la même année. Les points marquants qui ont fait pencher la balance sont les suivants :

- Positionnement comme territoire innovant et créatif qui invente de nouveaux moteurs de développement en favorisant la rencontre entre culture, recherche et économie
- Accélération de la mutation urbaine de la ville accompagnée d'une réflexion nourrie par le regard de grands architectes, urbanistes, paysagistes et jeunes designers pour créer un cadre de vie attractif
- Dynamique forte initiée par l'Ecole supérieure d'art et design Saint-Etienne, sa formation en design et la création de la Biennale Internationale Design en 1998
- Création de la Cité du design en 2005, outil exceptionnel au service de Saint-Etienne et son territoire, avec un positionnement original sur le design tourné vers les mutations sociales et les nouveaux modes de vie.
- Nouvelle dynamique soutenue par l'Etat et la région destinée à accroître l'attractivité nationale et internationale de Saint-Etienne. L'Etat s'engage à travers l'EPASE (Etablissement Public d'Aménagement Saint-Etienne). La région soutient cette dynamique avec son grand projet « Design dans le cité ».

- Riche expérience d'ouverture et d'échanges internationaux dans le domaine du design à travers les sept éditions de la Biennale Internationale Design Saint-Etienne, la mise en valeur de designers de pays émergents et la politique active de partenariats et d'intégration à des réseaux internationaux.

5- Que rapporte à la ville une telle reconnaissance internationale ?

Les villes de taille moyenne comme Saint-Etienne ne peuvent pas avoir le même impact culturel que les grandes villes. En revanche, elles peuvent se positionner sur un créneau où elles pourront se forger une image et un nom dans un domaine bien précis. Saint-Etienne se présente déjà comme une ville laboratoire du design comme catalyseur d'une nouvelle dynamique qui fait appel à la créativité et à l'imagination.

En devenant ville créative UNESCO, Saint-Etienne accède à un nouveau réseau d'expertise avec la possibilité d'échanger avec d'autres villes pour construire une pédagogie de qualité en matière de design et d'harmonie urbaine.

Il s'agit enfin d'une opportunité unique qui permettra, à terme, d'attirer les investissements, retenir et développer les talents créatifs.

6- Quel rôle joue la Cité du design dans cette démarche ?

La ville a mandaté la Cité du design pour préparer le dossier de candidature en s'appuyant sur son expertise et ses succès internationaux. Sous la direction de Elsa Francès, directrice de la Biennale et des événements, le dossier a été réalisé par le services des relations internationales, dirigée par Josyane Franc, en lien avec différents services de la ville, de Saint-Etienne Métropole et de l'EPASE (Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne).

7- Combien a coûté la candidature ?

Dans la mesure où il ne s'agit pas d'une compétition, la candidature est gratuite. Les différentes démarches étaient prévues au plan d'action et au budget de la Cité du design en 2009 et 2010 (ressources humaines pour rédaction, traduction, impression notamment).

8- Quels sont les avantages pour les stéphanois ?

Il est important que les habitants comprennent ce que représente cette désignation afin qu'ils se l'approprient, s'y reconnaissent et en retirent un sentiment de fierté. Il s'agit avant tout de construire une ville plus agréable au quotidien.

Certes, ville créative de design est difficilement explicable dans un contexte économique aussi morose. Il faut bien comprendre qu'aujourd'hui, pour résister aux délocalisations, beaucoup de villes

européennes s'appuient sur les activités de services – champ très large intégrant services à la personnes, aux entreprises, mais aussi aux fonctions tertiaires (recherche et développement, innovation dans les entreprises, la distribution, ...) – qui sont de plus en plus développés dans les entreprises industrielles.

Le développement d'activités tertiaires à Saint-Etienne trouve sa force dans l'histoire même du territoire et de ses acteurs : figure pionnière de Manufrance, créée en 1885, qui a inventé la vente par correspondances ; Casino, une des premières entreprises de grande distribution créée en 1897.

Le positionnement centré sur les services innovants et les services créatifs s'appuie sur la très forte densité de PME industrielles présentes sur le territoire (plus de 4000 entreprises).

L'ambition de Saint-Etienne est de faire croître les services créatifs qui utilisent l'image du design et permettent de retenir et de développer des talents.

L'adhésion des habitants à ce réseau est un facteur déterminant pour atteindre cet objectif.

#### 9- Notre ville mérite-t-elle cette reconnaissance ?

Saint-Etienne n'est pas une grande capitale mais cette ville a beaucoup à offrir. Son positionnement est tout à fait légitime car lié à son histoire industrielle et sa tradition sociale, sa culture associative et mutualiste et sa dimension humaine.

La reconnaissance internationale comme ville créative design est une réalité, comme en témoignent les nombreux exposants et visiteurs internationaux de la Biennale Internationale Design qui apprécient son approche originale et la spécificité de cet événement.

Autre manifestation de cette reconnaissance : les partenaires et réseaux internationaux du design font appel à l'expertise de la Cité du design et de l'Ecole supérieure d'art et design pour mener à bien des projets communs et faire partager l'expérience réalisée sur le territoire pionnier de Saint-Etienne.

Aussi, cette désignation récompense l'action soutenue de la ville dans le processus de transformation urbaine engagée depuis les années 1970 pour améliorer le cadre de vie ainsi que l'aventure contemporaine du design depuis vingt ans. Il s'agit donc de reconnaître la vivacité des milieux du design stéphanois : une centaine de designers et d'agences, une tendance à la hausse du nombre de salariés du secteur et des entreprises de plus en plus sensibles à cette approche.

Enfin, cette reconnaissance constitue un véritable encouragement à continuer : Saint-Etienne et son agglomération ont fait le pari que le design peut devenir un réel moteur de développement territorial en choisissant une démarche cohérente et porteuse d'avenir.

#### 10- Peut-on établir un parallèle entre les villes du réseau ?

La philosophie de l'UNESCO n'est pas dans la compétition et bien sûr les échelles démographiques sont très différentes. Observons Buenos Aires, Berlin, Montréal, Nagoya et Kobe ; ce sont des villes qui ont dû se relever de ralentissements économiques majeurs et qui ont misé sur le design pour cela. Le faible coût de la vie leur a permis d'attirer et de retenir beaucoup de créateurs. Ce sont des villes qui, comme Montréal l'a fait avec le concours Commerce Design, travaillent à améliorer le quotidien.

Avec l'entrée récente de Shenzhen, Shanghai et Séoul, nous sommes avec des mégapoles à forte croissance. Nous n'avons rien de vraiment comparable. La taille de notre ville équivaut à un de leur quartier, mais cela n'est pas un problème car le réseau favorise la démarche apprenante et il est intéressant de réfléchir ensemble aux évolutions de notre société pour intégrer le design dans nos politiques de développement. En ce sens, Saint-Etienne a un rôle certain à jour aux côtés de ces mégapoles, très intéressées par son expérience.

#### 11- Des budgets accompagnent-ils cette mention ?

L'adhésion à ce réseau n'est pas payante. Il donne accès à un partage de nouvelles expertises et connaissances.

Saint-Etienne doit participer à la réunion annuelle du réseau entier, organisée par un membre avec l'aide de l'UNESCO, ainsi qu'à une réunion annuelle du groupe auquel on appartient.

Un budget communication est à prévoir pour la promotion de cette désignation, gérée conjointement par la ville et l'agglomération.

Il est important d'intégrer cette dimension d'appartenance au réseau pour développer des projets, prévus dans les différents services et plans d'actions de la ville et de la métropole. Grâce à ça, il sera possible de partager des activités ou thématiques avec les autres villes membres.

#### 12- Quels sont les avantages de cette désignation ?

Dans un contexte de concurrence nationale et internationale entre les métropoles, cette désignation positionne Saint-Etienne comme une ville qui valorise la qualité de vie via l'innovation par le design. Or, qui dit qualité de vie dit renforcement de l'attractivité de la ville pour les investisseurs, les résidents et les touristes. Cela est donc synonyme de croissance.

Le positionnement de Saint-Etienne souligne donc la renaissance de la ville et contribue à :

- Améliorer la qualité de vie des habitants
- Accroître les performances économiques
- Attirer de nouveaux investisseurs
- Confirmer la notoriété de Saint-Etienne comme ville laboratoire de design

- Accélérer la mise en réseau internationale dans le design à la fois pour la ville, les organismes et les professionnels de ce milieu
- Mettre en valeur le talent et le savoir-faire des designers stéphanois sur la scène nationale et internationale et développer de nouveaux marchés pour les professionnels de toutes disciplines
- Accéder à de nouvelles opportunités de financement pour les organisateurs d'événements et les designers, dans le cadre d'activités à l'échelle internationale.

### 13- Considérez-vous Saint-Etienne comme une ville de design ?

L'UNESCO a désigné Saint-Etienne parce que le design était déjà à l'agenda municipal comme projet. C'est une ville où le design et les designers représentent une force dynamique pour la vie culturelle et économique, une ville qui met de plus en plus cette puissance créatrice au service de la qualité du cadre de vie.

Cette désignation est importante car elle consolide cette réputation ; elle rejaillit aussi sur les créateurs et facilitera, à terme, le développement économique.

### 14- Pourquoi croyez-vous important de positionner votre ville par rapport au design ?

Le design n'a de sens que s'il permet aux êtres humains de vivre mieux. C'est un formidable outil d'inclusion sociale.

Nos villes occidentales sont en phase de requalification (recyclage, réhabilitation, nouveaux usages, services, environnement, mobilité, ...), dans un contexte de mutation socioculturelle sans précédent qui implique une cohabitation tout nouvelle de points de vue et de valeurs. Saint-Etienne entend jouer le rôle d'une ville laboratoire du design et rester pionnière de l'innovation en offrant une meilleure qualité de vie à ses citoyens.

### 15- Quel est le plan d'action ?

Pour témoigner de notre engagement à travailler au sein de ce réseau, nous avons invité les villes membres avant le résultat de la candidature, lors de la 7<sup>ème</sup> Biennale Internationale Design, du 20 novembre au 5 décembre 2010. De la même manière, Saint-Etienne a organisé un colloque en partenariat avec le bureau de design de Montréal pendant les XXIII<sup>ème</sup> Entretiens Jacques Cartier sur le thème « design et mobilité dans les villes créatives ».

Depuis, la ville collabore au renforcement des liens de coopération au sein du réseau des villes créatives UNESCO design par des actions communes et une communication dynamique. Ville par ville, les points pertinents pour développer des coopérations fertiles vont être examinés.

Déjà, il existe les opérations collectives nommées CODE (acronyme de City of design) : code affiches en 2010 et codes souvenirs en 2012.

Par ailleurs, Saint-Etienne a rejoint le groupe de travail sur le tourisme créatif du réseau des villes créatives UNESCO design afin de développer de nouveaux outils touristiques à mettre en place pour accroître la performance de ces villes en créant un parcours autour de la création et du design pour les professionnels et les citoyens.

## **Josyane Franc**

Directrice des relations internationales

Cité du design & École supérieure d'art et design de Saint-Étienne

Tel : 04 77 47 88 03 – 06 70 47 64 50

[Josyane.franc@citedudesign.com](mailto:Josyane.franc@citedudesign.com)

Informations supplémentaires sur le réseau des villes créatives UNESCO :

Les 9 villes désignées dans le réseau des villes créatives UNESCO design sont les suivantes :

Buenos Aires – 24 août 2005

Berlin – 2 novembre 2005

Montréal – 6 juin 2006

Nagoya – 1<sup>er</sup> octobre 2008

Kobe – 1<sup>er</sup> octobre 2008

Shenzhen – 1<sup>er</sup> novembre 2008

Shanghai – 12 mars 2010

Séoul – 20 juillet 2010

Saint-Etienne 22 novembre 2010

Graz – 14 mars 2011

Dans son ensemble, le réseau villes créatives UNESCO compte 29 villes, réparties dans les sept catégories suivantes :

- Littérature :
  - o Edimbourg, Royaume-Uni
  - o Iowa City, Iowa, Etats-Unis
  - o Melbourne, Australie
  - o Dublin, Irlande
  - o Reykjavik, Islande

- Musique :
  - o Bologne, Italie
  - o Gand, Belgique
  - o Glasgow, Royaume-Uni
  - o Séville, Espagne
- Art numérique :
  - o Lyon, France
- Cinéma :
  - o Bradford, Royaume-Uni
  - o Sydney, Australie
- Artisanat et arts populaires :
  - o Assouan, Egypte
  - o Kanazawa, Japon
  - o Santa Fe, Nouveau Mexique, Etats-Unis
  - o Incheon, République de Corée
- Design :
  - o Buenos Aires, Argentine
  - o Berlin, Allemagne
  - o Kobe et Nagoya, Japon
  - o Montréal, Canada
  - o Shenzhen et Shanghai, Chine
  - o Séoul, République de Corée
  - o Saint-Etienne, France
  - o Graz, Autriche
- Gastronomie :
  - o Popayan, Colombie
  - o Chengdu, Chine
  - o Östersund, Suède